

# DÉMARCHE TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)

## Avant Pays Savoyard

### Qu'est-ce qu'un territoire à énergie positive ?

Novembre 2020

Sur tout territoire, les habitants, les acteurs économiques, les activités locales... **consomment** de l'énergie. D'autre part, un territoire a la capacité de **produire** de l'énergie, à partir de ses ressources locales (cours d'eau, bois, rayons solaires, biomasse...).

Un territoire à énergie positive (TEPOS) est un territoire qui vise l'autonomie énergétique en activant deux leviers :

- La réduction de la consommation énergétique du territoire, en considérant tous les secteurs ;
- La production locale de l'énergie consommée, à partir de sources d'énergies renouvelables.

Un objectif d'autonomie énergétique marque une ambition territoriale forte pour contribuer aux objectifs nationaux et régionaux. D'ici à 2030, la France vise de couvrir ses besoins par des énergies renouvelables à hauteur de 32% ; la Région à 36%.



### Pourquoi devenir un territoire à énergie positive?

68% de l'énergie utilisée sur le territoire de l'Avant-pays savoyard provient d'énergies fossiles (pétrole : 65% et gaz : 3%). Bien que ces énergies aient permis l'essor industriel du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècle et l'amélioration de la qualité de vie, elles présentent aujourd'hui leurs limites :

- Principales responsables du changement climatique, leur diminution est nécessaire;
- Non-renouvelables, elles atteignent déjà pour certaines leurs limites d'exploitation ; et des problèmes géopolitiques.
- Produites localement, elles pourraient être une ressource économique.

Devenir un territoire à énergie positive, c'est sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et assurer une meilleure maîtrise énergétique pour le territoire.



## Comment devenir un territoire à énergie positive ?

La démarche menée par le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard et les 3 Communautés de communes s'articule en 4 temps :

- Analyse des consommations et productions énergétiques et du potentiel d'action du territoire (janvier 2020)
- Définition d'actions « sans regret » (c'est-à-dire qui seraient faites dans tous les cas) : à 10 actions concrètes pour 2020, aux effets immédiats (février 2020)
- Définition d'une stratégie pour devenir territoire à énergie positive (novembre-décembre 2020)
- Élaboration d'un programme d'actions (décembre 2020 – janvier 2021)



Durant l'élaboration, comme dans la mise en œuvre de ce plan d'action, les élus et représentants publics et privés seront mobilisés pour prendre part à ce projet d'avenir pour le territoire.

Candidature

Label  
TEPOS

## Quelle dynamique locale des territoires ?

Depuis février 2017, le territoire de l'Avant Pays Savoyard est labellisé TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte). Ce label est le résultat d'une candidature validée par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

La candidature comprenait des actions portant sur la réduction de consommations énergétiques sur la protection de la biodiversité et sur le développement de la mobilité douce (éclairage public optimisé, rénovation énergétique de bâtiments, aménagements de zones cyclables, Box à vélo..) Tous les projets éligibles ont été cofinancés par le dispositif.

En Savoie, le label TEPOS, délivré par l'ADEME et la Région, a déjà été attribué aux territoires suivants : Communauté de communes Cœur de Savoie, Communauté d'agglomération Arlysère, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, Syndicat du Pays de Maurienne, agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains ou le PNR des Bauges.

En plus de ce label, ces territoires sont accompagnés pour leurs actions. Tous les territoires labellisés TEPOS sont membres du réseau TEPOS-CV animé par le Conseil régional, la DREAL, les DDT, et l'ADEME.

Des actions voient le jour sur les territoires pour viser cet objectif TEPOS : développement de mobilités alternatives à la voiture (vélo, covoiturage...), projets photovoltaïques, production de biogaz par méthanisation agricole, isolation de bâtiments...



Pour toute information : [info@avant-pays-savoie.com](mailto:info@avant-pays-savoie.com) ou 04.76.37.21.54 (SMAPS)

